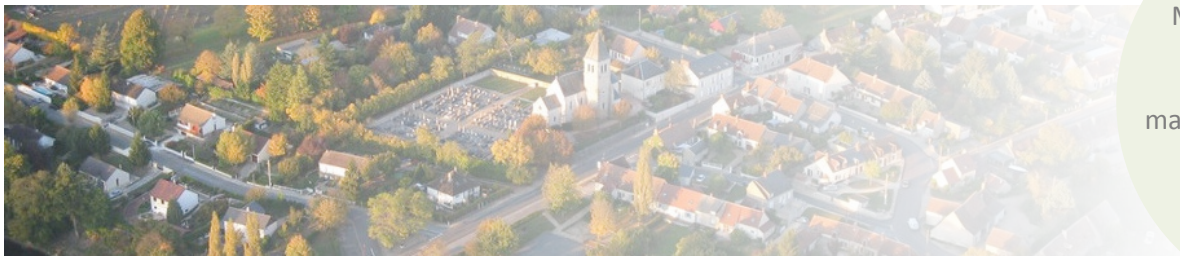
LE BULLETIN MUNICIPAL DE SAINTE-THORETTE

N°32 – Janvier 2022



Mairie de Sainte-Thorette
Route de Mehun
18500 Sainte-Thorette
mairie.ste-thorette@orange.fr
www.saintethorette.fr
Tél : 02 48 57 34 45

Au sommaire

ADMINISTRATION
Conseil municipal du 23/11/2021 p2
Carte de Vœux 2022 p2
Recensement 1er TR 2006 p3
Recensement de la population p3
SIAEP : étude patrimoniale p4
Défibrillateur p4
Salle des fêtes : nouveaux tarifs p4
Asso. : demande de subventions p4

ENVIRONNEMENT/URBANISME
Taille et élagage des haies p5
Brûlages, déneigement p5
Haie du stade p5
Vente de bois p5
Décoration de Noël p5

CULTURE / ANIMATION
Médiathèque, nouveaux livres p6
Expo : Jérôme BOUET p6
Un arbre à idées p6

VIE SOCIALE
Association A.S.I.E… p6
Spectacle sur « la Commune » p6
Festival acteur en Berry, lecture p7
Spectacle de noël p7

TRIBUNE OUVERTE
Mot de l'A.P.E. p7
ADENI Berry, destruction nuisibles p7
Mot de l'Assotaulo p7
Jeux d'hiver en Berry p8
Mots croisés « écrivains » p8

CALENDRIER



Edito : le mot du Maire

Chers amies et amis,

Mon édito de ce début de l'an 2022 sera conditionné par deux mots : Espérance et Tempérance.

En premier lieu, l'espérance, par les vœux que je formule par écrit, ce cinquième épisode de covid 19 annihilant notre espoir de cérémonie de vœux habituels, et m'empêchant de facto, accompagné du conseil municipal, d'exprimer ces souhaits de vive voix.

J'espère très sincèrement que l'année 2022, accompagnée du triptyque santé, joie et bonheur, sera votre fidèle compagne, vous comblera de bienfaits, tant pour chacun d'entre vous que pour vos familles.

Quant à Sainte Thorette, notre belle commune, cette espérance, cet espoir va se concrétiser.

En effet, les enfouissements de réseaux prévus devraient débuter courant premier trimestre 2022, et embellir un peu plus notre village.

La halle sportive et associative a été actée définitivement par Cœur de Berry et son édification devrait être initiée courant 2022 pour une utilisation probable début 2023, s'il n'y a pas d'accrocs.

L'espérance enfin, pour notre salle des fêtes, que nous voudrions réaménager en espace pluriactivités (salle des fêtes, salle associative…..) en y incluant entre autre, un espace dédié à la restauration scolaire de nos « petits ».

En deuxième lieu, la tempérance, vertu cardinale s'il en est, animera, et on peut l'implorer, cette année porteuse de deux échéances électorales majeures, qui décideront pour les cinq prochaines années ce que notre pays pourrait devenir, et implicitement nous avec, selon les valeurs dont nous sommes porteurs en tant que citoyens.

Et hélas, sans originalité, le mot de la fin sera ma petite phrase toujours d'actualité : en ces temps difficiles, soyez prudent, prenez soin de vous et de ceux que vous aimez, et animez par un esprit de tolérance renouvelé, même de ceux que vous aimez un peu moins.

Bien cordialement, le Maire Eric Korcaba.

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 23/11/21

4/ DETR – Projet de restauration scolaire

Suite à la non-subvention des travaux de restauration scolaire, au sein de la salle des fêtes, par la DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux), le conseil municipal vote à l'unanimité l'abandon du projet en état.
La réflexion de ce projet doit se faire dans sa globalité, en prenant en compte l'ensemble du bâtiment.

13/ Gestion du cimetière

Dans la continuité des travaux qui ont été mené au sein du cimetière (achat d'un nouveau columbarium ; délimitation d'une allée pour accueillir les cavurnes) et dans le but de gérer au mieux l'espace, notamment lors de la dernière phase du projet de reprise de concessions qui aura lieu en 2022 ; la commune de Sainte Thorette souhaite acquérir un outil de suivi et de gestion des concessions. Monsieur KORCABA et Madame SABROU ont rencontré et contacté plusieurs sociétés dans ce sens. Le devis de la société SGCim a été présenté, pour un montant de 2 280.00€ HT.

Le travail fourni par la société permettra de compléter une base de données, modifiable à tout moment, sur un format EXCEL, ainsi que des plans détaillés et aux dimensions réelles, puisqu'un métrage de chaque concession sera effectué.

Le conseil municipal autorise unanimement Monsieur le Maire à signer le devis pour pouvoir commencer le travail dès que possible.

14/ Enfouissement des réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphonie, qui vont être réalisés en 2022, concernent la route de la Petite École. Le coût total des travaux présenté est de 95 727.25€ HT, repartis de la manière suivante :

	SDE	Commune	Total
Travaux électricité	39 377.38 €	26 251.59 €	65 628.97 €
Travaux éclairage public	9 054.00 €	9 054.00 €	18 107.99 €
Travaux téléphonie	/	11 990.28 €	11 990.28 €
TOTAL HT	**48 431.38 €**	**47 295.87 €**	**95 727.25 €**
TVA (travaux téléphonie)	/	2 398.06 €	2 398.06 €
TOTAL TTC	**48 431.38 €**	**49 693.93 €**	**98 125.31 €**

Le reste à charge pour la commune de Sainte Thorette est de 49 693.93€ TTC.

Le début des travaux est prévu pour le 1er trimestre 2022, avec une fin des travaux prévue pour avril ou mai 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les devis présentés et autorise le début des travaux.

Rappel : les comptes rendus complets des conseils municipaux sont affichés en Mairie.



Un grand merci à Marie-Claire (directrice de l'école et institutrice des petite et moyenne section), Leslie et à la classe de petite et moyenne sections (Léa, Ava, Soline, Maëlle, Clémence, Octavie, Thaïs, Alice, Swann, Stéphan, Naïa, Timothé, Isaac, Liah, Côme, Théo, Paco, Lou, Alban) de l'école de Sainte-Thorette à qui nous devons cette belle carte de vœux 2022. « Les œuvres des enfants ont leur place à côté des chefs-d'œuvre des grands maîtres ».

Rappel : recensement 1er trimestre 2006



Si vous êtes nés en 2006 et que vous avez 16 ans en janvier, février, mars, merci de bien vouloir vous présenter en Mairie muni du livret de famille pour vous faire recenser.

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

Attention : nouvelle adresse pour le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) :
csnj-orleans.contact.fct@intradef.gouv.fr

Recensement de la population 2022



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.
Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.) de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer…
Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement.
Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.
Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Le recensement comment ça marche ?

Vous pouvez vous faire recenser par internet à partir du 20 janvier sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion vous seront joints à un courrier postal ou vous seront directement remis prochainement par votre agent recenseur.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle.

Le recensement est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mme Vigoureux Noëlle
a été désignée comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2022.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Ste Thorette, le 10/01/22

Cachet de la mairie

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

Nous attendons toujours de vous vos adresses mail (une ou plusieurs par domicile) afin de mieux transmettre les informations communales. Ceci est particulièrement utile dans la période de crise sanitaire que nous connaissons. Vous pouvez la transmettre directement par mail à l'adresse mairie.ste-thorette@orange.fr

SIAEP : étude patrimoniale



A l'initiative du département, portée par le bureau d'étude SAFEGE et pris en charge par le syndicat d'eau le SIAEP, une étude patrimoniale de notre réseau d'eau a été menée durant ces 2 dernières années avec pour objectifs :

- Améliorer la connaissance de ses infrastructures ;
- Lutter contre les fuites : quantification, localisation et programme d'actions ;
- Assurer la distribution dans de bonnes conditions selon les critères hydrauliques et qualité et dans toutes conditions (sécurisation) ;
- Satisfaire les exigences règlementaires (risque CVM, contexte Vigipirate, défense-incendie) ;
- Préciser l'origine des insuffisances prévisibles en qualité et en quantité ;
- Définir et optimiser les futurs investissements ;
- Etablir un programme pluriannuel d'investissements (renouvellement des réseaux + l'évaluation de l'incidence financière) ;
- Fournir un outil de gestion et de planification des réseaux à long terme.

Les résultats de cette étude, particulièrement riche et complète, vont nous permettre, avec notre fermier VEOLIA, de planifier les investissements nécessaires à l'entretien et à l'amélioration de notre réseau. Cette étude est consultable en mairie.

Un peu de civilité

Nous avons été interpellés par des habitants de la commune, de la gêne occasionnée par l'encombrement des trottoirs, soit par des poubelles, soit par des véhicules. En effet, la circulation sur les trottoirs étant bloquée, il faut descendre sur la route et cela peut être dangereux au regard du nombre important de véhicules et de leurs vitesses. Nous vous rappelons donc que par civilité, il serait bien de rentrer vos poubelles une fois le ramassage effectué et de garer vos ou votre véhicule sur les emplacements dédiés. Par avance merci pour les différents usagers des trottoirs, mamans, papas, grands-parents, assistantes maternelles, personnes âgées et vous-même à qui s'adresse ce message.

Défibrillateur : formation de nos agents



Le 6 décembre dernier, un défibrillateur automatique a été installé à la médiathèque de Sainte-Thorette. Il est accessible à tous car situé à l'extérieur du bâtiment. Une formation a été donnée aux responsables de la médiathèque et aux bénévoles actifs sur le lieu. Ce défibrillateur est entièrement automatisé, il est utilisable par toutes personnes en ayant besoin en cas d'urgence. L'utilisation est simple, il suffit de suivre les indications orales données par l'appareil. Lorsque l'appareil est utilisé, les patchs apposés, sur la victime éventuelle, sont à remplacer. Ce remplacement sera à la charge de la commune. Nous ne souhaitons à personne d'avoir à se servir de cet appareil, mais s'il y a nécessité, vous l'avez à votre disposition pour pouvoir sauver une vie.

Nouveaux tarifs pour la salle des fêtes

	1/2 journée	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
Habitants	50€	100€	150€	225€	337€	505€
Extérieurs	85€	170€	255€	382€	573€	860€
Associations de la commune	GRATUIT Sous réserve de fournir une attestation de responsabilité civile annuellement					
Caution ménage	50€					
Caution location	500€					

Le conseil municipal se réunira désormais à la salle des fêtes de Sainte-Thorette. Celui-ci est ouvert au public.



***Associations : demande de subventions**. Nous vous rappelons que la municipalité peut voter une subvention à toute association qui le demande, les dossiers de demande de subventions sont à retirer en mairie ou peuvent être transmis par mail sur demande à mairie.ste-thorette@orange.fr. La date limite est fixée au 31/01/2022.*

Taille et élagage des haies

Plantations le long des voies publiques : l'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Dans les virages : côté intérieur, les arbres plantés à moins de 4m du bord ne doivent pas dépasser 3m de hauteur, sur une longueur de 30m de chaque côté de la courbe. Article de référence sur les plantations art.671, s'il n'y a pas d'usages locaux.

Route nationale ou départementale, distances imposées : sauf arrêté préfectoral ou règlement de voirie, 6m pour les arbres et 2m pour les haies.

En bordure de chemin rural (article R161-24 du code rural) : les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupés, diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sureté et la commodité de passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leur frais, après une mise en demeure restée sans résultat.

Brûlage des végétaux

En vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, il est interdit toute l'année de brûler les déchets dits « verts », éléments issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et arbustes, d'élagages, de débroussaillages. Seul le préfet peut accorder une dérogation pour un brûlage exceptionnel.

Neige et verglas

En période de neige ou verglas, un trottoir non-entretenu peut vite s'avérer dangereux pour les piétons. Pour prévenir les risques de glissade et de chute, nous vous demandons de bien vouloir déneiger la partie située devant votre habitation et de mettre du sable ou du sel.

Haie du stade

Vous l'aurez certainement remarqué en empruntant le route de Mehun, le stade a connu cet hiver un relooking, engagé avec la suppression de la haie de thuyas et la plantation de deux haies mixtes qui seront maintenues à une hauteur de 1m. Cette reconfiguration permet d'ouvrir l'espace tout en préservant la sécurité de la plaine de jeux. Nous pouvons remercier nos agents Loïc et Stéphane, aidés de Michel LINZE, pour ce travail « titanesque » !



Vente de bois

Monsieur François PAULAT, habitant du Réau à Sainte Thorette, propose du bois à faire près de chez lui. Ce sont des têtes de chênes qu'il cèderait au prix de 10€ le stère. Vous pouvez le contacter directement (0621858468) ou vous adresser à Alain Dos Reis (0684855671). A vos tronçonneuses !

Il reste également un lot de coupe de bois dans les affouages à attribuer, au tarif de 10€ le stère. Il se situe dans les bois communaux route de Saint Florent. Si vous êtes intéressé, merci de vous rapprocher rapidement de la mairie.

Copeaux de bois et compost à disposition des habitants de la commune, à prendre les mercredis matin au dépôt à végétaux de 8h à 11h45 avec un adjoint technique qui sera sur place.
(copeaux de bois à dose normale et compost à volonté)

Décorations de noël

Cette année encore, les enfants ont pu jouer dans le « village du Père Noël » de la commune, devant la mairie et l'école. Un grand merci à Stéphane et Loïc qui conçoivent et développent de leurs mains, cabanes, petit train, traineau, boite aux lettres et autres sculptures en bois qui constituent ce joli village éphémère.





Médiathèque - Trait d'Union

Nouvelles acquisition

De nouveaux albums jeunesse, mangas et des romans adulte sont arrivés à la médiathèque, venez les découvrir, mis en valeur par Babette et les bénévoles de la médiathèque !

Ces dernières acquisitions sont reconnaissables par leur pastille de couleur suivant l'année d'acquisition.
Rappel des horaires d'ouverture de la médiathèque : Mardi 15h-17h30 / Mercredi 14h-18h / Jeudi 10h-12h et 16h30-18h30 / Vendredi 16h-18h / Samedi 10h-12h



Programme 1er trimestre 2022

- **Exposition de Jérôme BOUET** sur la faune sauvage en Sologne du samedi 05 février au vendredi 11 mars. Un vernissage et une diffusion de diapositives seront proposés durant cette période. Nous reviendrons vers vous pour préciser la date.



- **Carnaval** le mercredi 2 mars à partir de 15h.

- **Nature 18** interviendra au mois de mars (date à préciser) 2 autres interventions sont prévus en avril et mai. Le contenu des animations vous sera diffusé ultérieurement.

Un arbre à idées

Œuvre de quelques bénévoles de la médiathèque Trait d'Union, un arbre à idées vous invite à venir partager vos projets pour de futures rencontres!



Association A.S.I.E…



Résultat d'un projet entre les institutrices et l'association A.S.I.E, les enfants de CE1 à CM2 ont passé une journée à la médiathèque autour des cultures du monde : lecture de contes ouzbeks, chansons, animés par Adrienne, bénévole de l'association et avec la participation du chanteur guitariste Ziako qui était venu pour l'occasion avec plusieurs instruments exotiques.

En chansons à l'époque des barricades



Belle soirée, à la salle des fêtes de Sainte Thorette, avec le spectacle « Et vive la commune ! ». Le groupe « A côté d'chez nous » proposait aux 46 spectateurs le plaisir de revivre les chansons de la Commune, au milieu des barricades, des journaux, des affiches du peuple de Paris.

Du *chant des captifs* à *la Commune est en lutte*, de *l'Insurgé aux Canons de Montmartre*, les textes et chansons ont été interprétés avec ferveur par la troupe : Jean-Pierre Gallien, Mireille Braun, Bernard Lhéron, le musicien Roby Rousselot.

Cette soirée s'est terminée avec tous les spectateurs chantant « *le temps des cerises* » accompagnés par les « artistes ».

Festival acteur en Berry, lecture…



Samedi 27 novembre 2021 à 18h à la médiathèque Trait d'Union, Jean-Paul Zennacker membre du conservatoire national de Paris, a narré les plaisirs de la table des gallo-romains à nos jours rassemblant une quinzaine de Tauriciens dont M. le Maire.

Spectacle de noël…

Après une après-midi créative puis un goûter à la médiathèque, les enfants ont pu se rendre à la salle des fêtes pour voir WHHAAAA, un spectacle proposé par le clown Yann Costa accompagné de son musicien. Sous l'œil malin de Yann, petits et grands sont bien obligés de participer aux folles échappées des deux artistes. Le spectacle a fait un tabac, devant une quarantaine de personnes. Que c'est bon de rire en ces temps difficiles !



Mot de l'A.P.E (Association des Parents d'Elèves)

Une nouvelle année scolaire commence avec de beaux projets en perspective pour notre association.

N'hésitez pas à profiter de nos ventes par correspondance en faisant participer votre entourage que ce soit pour les chocolats, le miel … Ce sont des produits français et locaux. Faites-vous plaisir !

Ces ventes ont connu un franc succès l'an dernier, ce qui nous permettra de faire un don conséquent aux écoles du RPI.

Cette année, nous espérons vivement reprendre le cours normal de nos manifestations. C'est pourquoi nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le **samedi 26 mars 2022** à la salle des fêtes de Preuilly pour une soirée **RIFLES**. Nous vous en avions déjà parlé précédemment. Ce sera une première pour notre association. Réservez votre samedi, venez nombreux !

N'hésitez pas à nous rejoindre lors de nos manifestations et à participer simplement à la vie de nos villages. A bientôt !

Nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année !

Le bureau de l'APE,
Nicolas LORIEUX, Virginie DEUSS, Jean GILBERT

Destruction des nuisibles guêpes, frelons…



ADENI berry association pour la destruction des espèces nuisibles et invasives, récemment crée sur la commune de Sainte-Thorette, vous propose ses services de destruction des nids de guêpes, frelons et frelons asiatiques. Vous pouvez nous joindre 7j/7 au 0603121425 pour une intervention rapide.

Sainte-Thorette manque de Nounous

Aujourd'hui, la commune ne compte plus que deux nounous, Mme Burlaud 02 48 57 24 89 et Virginie Deuss 06 59 01 07 79 et elles sont obligées de refuser des enfants. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à les contacter.

Mot de l'Assotaulo

MEILLEURS VOEUX de l'Association Tauricienne de Loisirs à vous et vos proches pour une meilleure année 2022 !!!
Comme l'année dernière, à cause de cette satanée Covid, nous n'avons pas pu organiser l'Etonnante Balade, ni le Marché Gourmand.
Nous restons toutefois très motivés en pensant aux animations futures notamment une randonné, une Etonnante Balade et un Marché Gourmand.
Et première de nos animations : **une soirée Raclette prévue le samedi 12 mars 2022 avec un illusionniste/magicien**
Certains changements ont eu lieu en ce début d'année au sein du Bureau de l'association.
Nous vous reparlerons de tout cela très prochainement….
En attendant, Bonne année et Bonne santé !

Jeux d'hiver en Berry



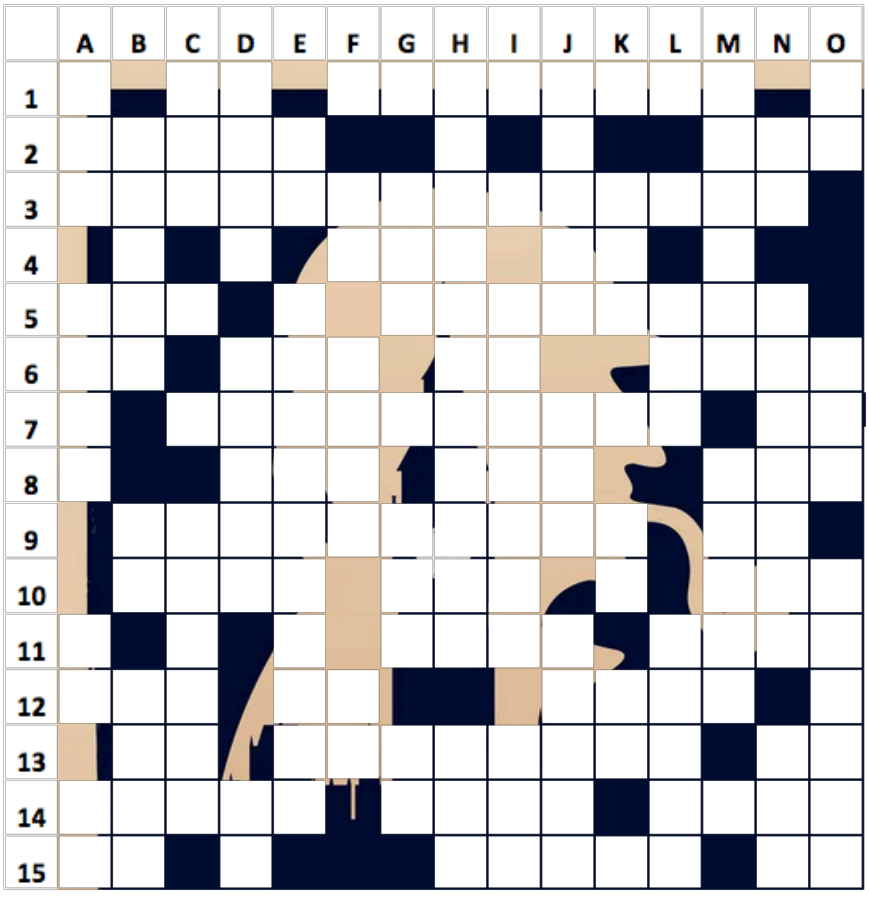
Pendant les vacances de février, la Communauté de Communes propose à nouveau des activités culturelles et sportives pour nos jeunes de 11 à 18 ans les 7-8-9/02 et 14-15-16/02. Au programme : Hip hop / Yoga-relaxation / Bumper Ball / Dessin / Cuisine / Jeux de rôle / Cirque / Drônes / Théâtre…
Inscription et renseignements auprès de Martine BURET – 06.59.37.27.14. Dossier d'inscription et programme disponibles en mairie ou sur le site www.saintethorette.fr

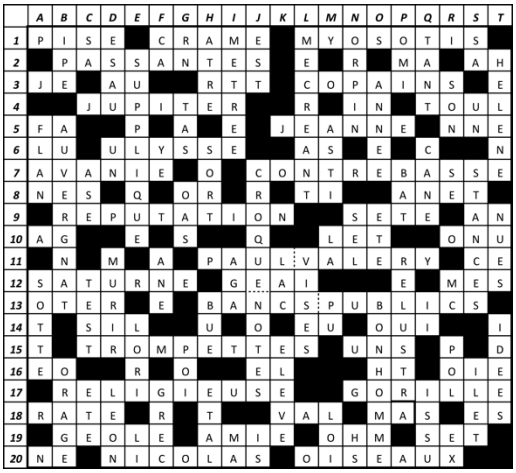
MOTS CROISES « ECRIVAINS »

Bonjour à tous,
Voici, en attendant les milles et une lecture d'hiver, une grille sur le thème des écrivains et de leurs héros. A vos dico.

Horizontalement :
1 – Idem – Charles de son prénom. 2 – Plus si petit que ça dans nos intérieurs – Mal reçu.
3 – Moriarty était son adversaire et Watson son biographe. 4 – Rejette – Union Européenne.
5 – Il y en a eu 116 avant lui – Au 36 de ce quai, Maigret agissait en virtuose.
6 – Ile qui n'en ai plus vraiment une – Récipient du matin – Mythique Honda 125 des années 70 – Sœur incestueuse.
7 – Auteur et personnage – Possessif. 8- Zone artisanale – Lieue public – Gaz.
9 – Plat de Maigret – Dedans. 10 – Egard – Arrivée – A son quant. 11 – Avec one c'est un sport – 007.
12 – Sport à l'école – Cité disparu – Indication musicale. 13 – Accord US – Nestor est son héros – Pascal abrégé.
14 – Série célèbre pour ses polars – Soda – Héros Suisse – 15 – Sujet – Fiat lux est son crédo – Id Est.

Verticalement :
A – Collège – Limite boisée – Note – Avec oui et non. B – James Hadley – British Petroleum – Lieu de réflexion.
C – Ancienne colère – Héros de Chase . D – Il piquait juste avec son écriture argotique – l'hôtel de ville de Paris en avait un – Lumière divine.
E – Nouvelle lune – Arthur, père d'un violoniste opiomane. F – Célèbre anonyme – Ville de gaz – Possessif.
G – Responsable des jeux – Avec les autres – Langue des troubadours. H – Son 221B est célèbre – Fameuse bleue des années 70.
I – Rendue moins visible – Papier métal. J – Se met à table – Clair – Roman policier. K – monnaie bulgare – Fait la liaison – Saint pyrénéen.
L – Grande aux USA – Garnit une plante de terre – M – Ils peuvent être astraux – monnaie sud-américaine.
N – Coutume - Georges de son prénom – Ride. O – Largeur de tissu – Jeux – Rêvée.





(Réponses dans le prochain bulletin à paraître en avril)

Du samedi 05 février au vendredi 11 mars
à la médiathèque
Expo sur la faune sauvage

Les 7-8-9/02 et 14-15-16/02
Jeux d'hiver en Berry

Le 2 mars à 15h à la médiathèque
Carnaval

Le samedi 12 mars à la salle des fêtes
Soirée raclette organisée par l'Assotaulo

Le samedi 26 mars salle des fêtes de Preuilly
RIFLE organisé par l'A.P.E.

Les lundis matin à 9h
devant la salle des fêtes « Les petits pieds »

2ème et 4ème jeudi du mois à 16h - salle des fêtes « Les petites mains »

Reprise des après –midi jeux à la médiathèque à 15h
tous les 3èmes jeudis du mois

Les vendredi de 15h30 à 17h30 à la médiathèque
Atelier « point de croix »

Les 18/01, 8/02, 01/03 et 22/03 à la médiathèque
Le relais des kangous, halte garderie ambulante